**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 2 (1864)

**Heft:** 43

Artikel: Fête de la Société des vignerons célébrée à Vevey, le 17 août 1791 :

(suite et fin)

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-177318

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

seule. Ne vous creusez pas la tête inutilement et écoutez attentivement mes explications. Les voici :

Toute personne qui me chargera de prendre ou de renouveler un abonnement à un journal quotidien quelconque, recevra, pendant la durée de cet abonnenement la GAZETTE DES ABONNÉS pour rien.

Sous cette rubrique de journaux quotidiens, je range les publications de prix équivalent, tels que : les revues des Deux-Mondes, Comtemporaine, Britannique, etc.

Donc, si vous me chargez de vous abonner ou de vous réabonner pour 3 mois au Constitutionnel ou au Siècle, par exemple, vous aurez gratuitement, pendant 3 mois, la Gazettes des abonnés; et elle vous sera servie pendant un an si votre abonnement, à l'un des journaux quotidiens, fait par mon intermédiaire, est d'un an.

Je tire mon bénéfice de la remise qui m'est accordée par les journaux, remise dont l'abonné jusqu'ici ne profitait d'aucune façon.

Je suppose que vous soyez abonné à la Presse, à la Revue des Deux-Mondes et à un petit journal, il vous suffira de m'écrire une seule lettre, pour que tous vos abonnements soient renouvelés.

Elle ne m'est pas venue hier, cette idée d'un journal gratuit; je l'ai expérimentée il y a plus de vingt ans. J'avais fondé sous ce titre: l'Abonné, une feuille qui, au bout de quelques mois, tirait à 40,000 exemplaires. Je rencontrai divers obstacles, qui aujourd'hui n'existent plus, et, entre autres, celui-ci: Comme j'étais alors parfaitement inconnu du public, plus d'un lecteur se disait: « Mais, si j'envoie mon argent à ce gaillard-là, qui m'assure qu'il ne va pas tout simplement le mettre dans sa poche? » Et, dans le doute, il s'abstenait. Tandis que, maintenant, je suis à peu près convaincu que personne n'hésitera à confier au directeur du Figaro, de l'Autographe et du Grand journal 15 ou 60 fr., prix d'un abonnement de trois mois ou d'un an.

Donc toute personne qui, à partir de ce jour, m'adressera, 44, rue Grange-Batelière, au bureau du Figaro, l'ordre, accompagné d'un mandat sur la poste ou d'un effet à vue sur Paris, de l'abonner ou le réabonner à un journal quotidien (n'importe lequel), recevra, pour la durée de cet abonnement, à titre de prime gratuite, ma nouvelle publication littéraire: Gazette des abonnés, dont le premier numéro paraîtra le 4<sup>er</sup> octobre prochain. » H. DE VILLEMESSANT.

## Fête de la Société des vignerons

célébrée à Vevey, le 17 août 1791.

(Suite et Fin.)

CHANSON DE LA PRÊTRESSE. Daigne entendre, Bacchus! La voix de ta Prêtresse; Tous les cœurs sont émus De la plus douce ivresse: Oui, tu ravis nos sens, Aimable dieu des Vignes! Nos vœux et nos encens De toi seront-ils dignes?

Des heureux vignerons
Tu combles l'espérance;
Dans leurs tonneaux profonds
Tu verses l'abondance;
Sous leurs robustes mains
Mille pressoirs gémissent;
De tes dons toujours pleins,
Leurs caveaux te bénissent.

Couplet du premier des Faunes.
L'excellent jus de la treille
Dans nos cerveaux fait merveille
Par sa vapeur sans pareille
Il ranime nos ardeurs:
Amis, préparons-nous à boire.
C'est dans ce grand jour de mémoire
Que Bacchus aura la gloire
De compter ses successenrs.

Chacun a son tempérament, Boire fait notre amusement (bis).

COUPLET DU PORTEUR DE LA TREILLE.

Sous l'étendard des vignerons, C'est aujourd'hui que l'on se range; Bacchus nous prodigue ses dons, Préparons-nous à la vendange Et chantons tous à verre plein : Vive à jamais le dieu du vin.

CHANSON A L'HONNEUR DE CÉRÈS.

Sur l'air: Dansez, chantez, etc.
Reine des blés que nous chantons,
Fais briller sur nous ta clémence;
Fais croître et mûrir nos moissons,
Ecarte-nous de l'indigence:
Il n'est qu'un bien, il n'est qu'un mal,
C'est la famine, ou son rival.
Qu'on chante et qu'on prône sans fin
Cupidon, cet enfant des grâces;
Sans tes bienfaits ce dieu malin
Serait réduit à la besace;
Oui, sans Cérès et sans Bacchus
On ne citerait point Vénus.

RONDE POUR L'ABBAYE DES VIGNERONS.

Venez tous faire la fête Pour le vigneron, pour le vigneron, Car l'agriculture est belle; Pour le vigneron, tant belle vignette. Et bon, bon, bon, vigne, vigne, vigne, Et bon, bon, bon pour le vigneron.

Car l'agriculture est belle Pour le vigneron (bis) Tous les produits viennent d'elle Pour le vigneron, etc.

Fin.

Pour la rédaction : L. Monnet. S. Cuénoud.